



Paris, vendredi 9 décembre 2016

Le comité de bassin Seine-Normandie approuve à l'unanimité sa stratégie d'adaptation au changement climatique

Réuni le jeudi 8 décembre, sous la présidence de François Sauvadet, ancien ministre, président du conseil départemental de Côte-d'Or, président du comité de bassin Seine-Normandie et en présence de Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et préfet coordonnateur de bassin, le Comité de bassin Seine-Normandie a approuvé à l'unanimité sa stratégie d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau.

Cette stratégie encourage les acteurs du territoire à entreprendre dès maintenant des actions concrètes pour s'adapter au changement climatique et en réduire les conséquences. Le principe est d'agir de manière coordonnée et partagée, pour une plus grande efficacité et en faisant jouer la solidarité entre les territoires et entre les usagers. Pour marquer leur conviction, les acteurs du bassin seront invités début 2017 à signer la déclaration d'engagement de mise en œuvre de la stratégie.

Un « guide des réponses stratégiques » pour s'adapter au changement climatique

Les actions concrètes à mettre en œuvre issues des concertations menées ces derniers mois sur l'ensemble des territoires du bassin sont réunies dans un « Guide des réponses stratégiques », disponible sur le [site internet de l'agence de l'eau](#).

Parmi ces actions, sont privilégiés : l'infiltration à la parcelle des eaux de pluie et la végétalisation de la ville, la préservation des zones d'expansion des crues, le développement de systèmes agricoles et forestiers durables, la baisse des consommations d'eau et l'optimisation des prélèvements de la ressource en eau, l'anticipation de la montée du niveau marin et le développement des connaissances.

Une stratégie globale approuvée à l'unanimité

La stratégie a vocation à être déclinée dans les documents de planification et de programmation à tous les niveaux : documents d'urbanisme, programme d'aides de l'agence de l'eau, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)...

L'approbation de cette stratégie traduit la forte mobilisation des instances de bassin et de tous les acteurs associés à cette démarche dans les territoires et concrétise un engagement signé par Ségolène Royal et François Sauvadet lors de la COP21 à Paris.

Rappelons que sur le bassin Seine-Normandie, l'impact du changement climatique pourrait se traduire notamment par des baisses de débit des rivières de l'ordre de 30 %, d'ici la fin du siècle. Il est urgent d'agir pour s'y préparer.

Pour François Sauvadet, Président du Comité de bassin Seine-Normandie, « *Ce n'est pas par de simples déclarations d'intention que nous parviendrons à faire face à ce défi. Une impérative prise de conscience sur ce sujet vital nous oblige à ne pas rester dans l'attentisme* ».

Pour Jean-François Carencu, Préfet coordonnateur de bassin, « *Il nous appartient, à tous, d'être les ambassadeurs de cette stratégie pour la faire connaître et la faire vivre afin qu'à l'avenir, elle inspire et oriente nos choix et nos décisions* ».

Le comité de bassin Seine-Normandie a également examiné d'autres points relatifs à la récente loi sur la biodiversité et le projet de stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE).

CONTACTS PRESSE

Sylvie BRISSOT
Agence de l'eau Seine-Normandie,
51, rue Salvador Allende, 92 027 NANTERRE

☎ 01 41 20 18 08
✉ brissot.sylvie@aesn.fr
@Seine_normandie

Préfecture de la région Île de France
Préfecture de Paris
5 rue Leblanc, 75911 Paris

☎ 01 825 24 025
✉ pref-communication@paris.gouv.fr
@Prefet75_IDF